



syndicat mixte des transports en commun

Année scolaire 2021/2022
DEMANDE D'ABONNEMENT SNCF
INTERNE SCOLAIRE

à remplir et à retourner au :

Syndicat Mixte des Transports en Commun du Territoire de Belfort

Jonxion 1 – 1, Avenue de la Gare TGV – CS 30602

90400 MEROUX-MOVAL

ou par mail à contact@smtc90.fr

ELEVE

Nom: Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse :

CP : Ville :

☎ : @ :

Etablissement fréquenté en 2021/2022 :

Classe fréquentée en 2021/2022 :

Option réalisée :

TRAJET

De :

A :

Via :

Par conséquent, en faisant le choix de la prise en charge SNCF par le SMTC, j'accepte la fin de la gratuité des 2 trajets en bus par jour sur le réseau Optymo.

Date et signature du représentant légal :

**Cachet du Syndicat Mixte des Transports en
Commun du Territoire de Belfort**

Cachet de l'Etablissement Scolaire

A REMPLIR PAR LE SMTC

Code mandataire :

Validité de l'abonnement : 6 mois 1 an

A compter du :

NOTICE À LIRE IMPÉRATIVEMENT AU VERSO

NOTICE

La prise en charge du SMTC pour un abonnement interne scolaire SNCF est à hauteur de 50 %.

Avec une volonté de simplifier au maximum les démarches des familles, le SMTC met en place, la procédure ci-dessous :

1/ Compléter et signer le formulaire de demande prise charge de l'abonnement TER (***tous les champs sont obligatoires, tout dossier incomplet sera refusé et retourné à la famille***).

2/ Faire viser le formulaire à l'établissement scolaire de l'élève (le cachet de ce dernier faisant foi).

3/ Renvoyer la demande dûment complétée et signée au SMTC par mail ou par voie postale.

4/ L'abonnement de train sera à retirer à la gare de Belfort Ville. Lors du retrait, l'élève devra être muni de sa carte d'identité en cours de validité et d'une photo d'identité récente.

Aucune modification ne pourra être apportée à l'abonnement après sa confection.

Pour tous renseignements, merci de contacter le SMTC au 03 84 90 99 25.